

TROIS PRINCIPES CLÉS À L'INTENTION DES IMPORTATEURS

Les principes suivants sont considérés comme des **pratiques exemplaires** internationales pour faire en sorte que les aliments soient salubres avant qu'ils soient distribués sur les marchés.

Comment préserver la salubrité des aliments

Connaître son fournisseur étranger



CONNAISSANCES

Ses employés sont-ils formés dans le domaine de la salubrité des aliments?



RISQUES

Comment les risques sont-ils cernés et maîtrisés dans son établissement?



MESURES DE CONTRÔLE PRÉVENTIF

Déterminez-vous la preuve qu'elles sont en place?



COMMUNICATION

Lui avez-vous fait part des exigences canadiennes qui s'appliquent?

Connaître ses aliments



RENSEIGNEMENTS DE BASE

Pouvez-vous décrire les aliments que vous importez (p. ex. le nom, la quantité, le codage du lot et l'emballage)?



RISQUES

Avez-vous cerné les risques potentiels (biologiques, chimiques, physiques)? Comment sont-ils contrôlés?



TRAÇABILITÉ

Qui a fabriqué ou transformé vos aliments, et à qui les avez-vous vendus (p. ex. le nom et l'adresse)?



VÉRIFICATION

Vérifiez-vous le chargement lorsqu'il arrive au Canada (le produit livré est-il le bon)? Avez-vous vérifié que l'aliment est en bon état?

Avoir un plan



EXIGENCES

Pouvez-vous montrer comment vos aliments respectent les exigences relatives à la salubrité, au classement, aux normes, à l'étiquetage et à la quantité nette?



DOCUMENTS

Conservez-vous des documents à jour montrant comment vos aliments respectent les exigences réglementaires?



PLAINTES ET RAPPELS

Avez-vous mis en place des procédures pour le traitement des plaintes et le rappel d'aliments?



SURVEILLANCE ET VÉRIFICATION

Votre plan fonctionne-t-il comme prévu?



VOTRE PLAN DE CONTRÔLE PRÉVENTIF :

Un plan de contrôle préventif (PCP) présente ces éléments par écrit.

CONSEIL :

Consultez le document : Préparation d'un plan de contrôle préventif : Guide pour les importateurs

LE SAVIEZ- VOUS?

À titre de partie réglementée, vous devez vous assurer que les aliments importés au Canada répondent aux exigences des lois canadiennes applicables.

► inspection.gc.ca/alimentssalubres